



NATIONAL SARBACANE

*Mode de sélection
Gironde*

Sarbacane



Rappel.

Catégories concernées.

Groupe JEUNES

11/12 ans (benjamins)
13/14 ans (minimes)
15/16 ans (cadets)

Groupe ADULTES

17/18 ans (juniors)
+ de 19 ans (adultes)

Quotas.

Suite au recensement effectué par la CNS sur les effectifs de chaque association, un tableau de quotas Départemental est émis dans le premier trimestre de l'année civile en fonction des disponibilités de l'organisateur, de la capacité de participation de la Commission Nationale et des prorata d'effectifs par département.

Sélection.

Quotas « promotion » par association.

Dans la mesure de disponibilité de places hors quota (catégories Jeunes et/ou Adultes), souvent attribuée dans les derniers jours avant la date limite d'inscription, il pourra être attribué à chaque association du département une place en Jeune et/ou une place en Adulte sur décision du GT33 Tir à l'Arc ; à discrétion des dirigeants de l'association pour leurs attributions.
(Résultats sur les phases de sélection, investissement, mérite, tirage au sort, ...)

Sélection sur résultats.

Concours pris en compte.

Un calendrier de concours sur le département est mis en place dès le début de saison, compilé avec un calendrier du secteur Grand Sud-Ouest. Il doit permettre à chaque sarbatin de participer à trois épreuves conformément au règlement « Ufolep ».

Il sera retenu la moyenne des deux meilleurs résultats.

Chaque sarbatin devra informer dès sa première compétition sur sa volonté de participer aux sélections pour le National par l'intermédiaire de son responsable de club.



● **Coefficient sur le type de sarbacane, la visée et le sexe.**

De manière à équilibrer la sélection, une pondération sera appliquée sur le total cumulé des scores. Elle est basée sur une analyse des derniers Nationaux et permet de majorer/minorer les points en fonction du sexe, du type de sarbacane (non pris en compte) et du type de visée (non pris en compte).

La pondération est spécifique pour chacun des 2 groupes de sélection Jeunes et Adultes.

La base est un sarbatin masculin : coefficient 1.

Catégorie Jeunes :

Pondération Homme/Femme : **+6%**

Pas de pondération visée ou/et type de sarbacane

Catégorie Adultes :

Pondération Homme/Femme : **+8%**

Pas de pondération visée ou/et type de sarbacane

Soit en exemple en catégorie Adultes sur un score réalisé en cible de 500 points :

Sarbacane	Sexe	Coefficient	Exemple sur base 500pts
	Homme	1,000	500
	Femme	1,080	540

● **Bonification à la participation.**

*Pour encourager les sarbatins à participer à plusieurs rencontres, intra ou extra département, une bonification de **2 points** sur le total point est attribuée pour chaque participation validée par la diffusion des résultats sur le site d'administration nationale GestArc. La bonification est plafonnée à **6 points** au maximum.*

● **Document de suivi.**

Un tableau Excel, faisant apparaître les concours planifiés et validés pour « sélection » par le GT33 en début de saison sera mis en place.

Il fera apparaître les sarbatins au fur et à mesure de leurs participations, avec leurs catégories.

Seront saisis les résultats après chaque rencontre, et une diffusion sera effectuée en format « pdf » sur le site de l'Ufolep33.

Il sera demandé de confirmer au plus tard à fin mars un engagement individuel de participation, ou non, afin d'organiser au mieux le déplacement.

A réception des quotas sera diffusé un état permettant à chaque association de s'organiser pour les réservations.

Après le dernier concours de sélection, le GT33 se réunira pour enregistrer l'ensemble des sélectionnés, sur résultats ou sur invitation.

Exemple en annexe.



Arbitrage du GT33.

Compétitions saison en cours.

Définies en réunion GT33 entre septembre et novembre de la saison en cours.
Diffusées par le comité départemental via un compte rendu de réunion.

Règlement.

Le GT33 pourra réviser le présent règlement pour l'adapter aux directives et impératifs de la CTN ou de la structure associative départementale.

Arbitrage.

En dernier ressort, et par réunion avant la transmission au département organisateur, le GT33 pourra arbitrer le mode de sélection par tout critère motivé lui semblant opportun.

Contacts.

Délégué départemental.

Loïc BLANCHET / Frédéric VOEST

Chargé du suivi informatique des sélections.

Eric MAYAYO (Les Archers d'Audenge)